

Sécheresse 2019 : point de situation au 07/08/2019 pour le lac des SETTONS
Réunion d'information et d'échanges du 07 août 2019

Compte rendu

<i>Participants :</i>		
<i>NOM</i>	<i>Structure</i>	<i>Contact</i>
<i>Dimitri Leriche</i>	<i>AquaPark</i>	
<i>Jimmy Mantel</i>	<i>Chalet Criquet</i>	
<i>Sandrine Gomez</i>	<i>Grillons du Morvan</i>	
<i>Alix Hainaut</i>	<i>APPMA + Fédé Pêche 58</i>	
<i>Marie Leclercq</i>	<i>Mairie de Montsauche</i>	
<i>Michel Valtat</i>	<i>Mairie de Moux</i>	
<i>J-Luc Paupert</i>	<i>Avallon Morvan CK</i>	
<i>J-Philippe Bosset</i>	<i>Bateau Morvan</i>	
<i>J-Marc Mari</i>	<i>Bateau Les Settons</i>	
<i>Dominique Rollin</i>	<i>CRCK BFC</i>	
<i>Charles Ravault</i>	<i>Chalet Domaine des Fontaines</i>	
<i>Alain Millot</i>	<i>PnrM</i>	
<i>Arnaud Dubois</i>	<i>OTMSGSL</i>	
<i>Marie-Christine Grosche</i>	<i>CCMSGSL VP tourisme (excusée)</i>	
<i>Eric Cagneaux</i>	<i>DDT 58</i>	<i>eric.cagneaux@nievre.gouv.fr</i>
<i>Nathalie Coulon</i>	<i>DDT 58</i>	<i>nathalie.coulon@nievre.gouv.fr</i>
<i>Elodie COUAILLER</i>	<i>CCMGL</i>	

La DDT de la Nièvre présente un point de situation de la sécheresse de cet été 2019 (annexé) pour le lac des Settons. Après échanges, il est convenu ce qui suit :

Vigilance : Chacun reconnaît que la **vigilance est de mise** à l'égard des activités nautiques exposées aujourd'hui à la baisse du niveau du plan d'eau, ainsi qu'au partage d'un espace disponible qui se resserre.

Bateaux de promenade à passagers : selon les 2 exploitants présents, les circuits sont adaptés en permanence à l'évolution du niveau d'eau. Les pontons d'embarquement ont fait l'objet d'aménagements et d'équipement nécessaires aux embarquements en toute sécurité. Ces embarquements resteront possibles jusqu'à un niveau d'eau qui peut encore baisser d'un mètre environ (niveau de 14,77 m potentiellement atteint à défaut de pluie vers le 21 septembre, juste avant le rallye de la Cure qui engendrera une baisse de cote de 25 cm supplémentaires). La sortie hivernale des 2 bateaux reste facile, de manière certaine, pour l'avoir fait en 2018, jusqu'à une côte de 14,75 m. En deçà, des dispositions spéciales pourront encore être prises par les exploitants, qui peuvent aussi éventuellement attendre une remontée de niveau à la suite des pluies d'automne.

Aquapark (structures gonflables) : pour la sécurité des usagers, l'exploitant envisage l'arrêt de cette activité la mi-août une fois la profondeur minimale atteinte, soit plus de 3 semaines avant la fin de saison.

Activital (location d'embarcations) : pas de difficulté rencontrée. Une préoccupation est évoquée à l'égard de la zone de vitesse balisée (réduction à terme ?).

Organisation des activités en général : en cas de besoin, la communauté de communes MSGL, gestionnaire du plan d'eau, rassemblera les acteurs pour adapter les règles de navigation à la situation rencontrée.

Débit aval : la DDT examine actuellement la possibilité de réduire le débit aval sans perturber la vie aquatique dans la Cure en aval du barrage.

Prochains lâchers d'eau pour activités nautique en aval : la question pourra être définitivement tranchée à la prochaine réunion fixée au 22/08. Cependant les acteurs et la DDT 58 s'orientent d'ores et déjà vers le maintien uniquement du lâcher du rallye de la Cure les 21 et 22 septembre et l'annulation de tous les autres lâchers d'automne. Cependant, l'évolution de la situation sera suivie de façon hebdomadaire pour revoir cette décision en cas d'apports pluviométriques suffisants. Pour l'an prochain, le décalage plus tôt dans la saison du rallye de la Cure mérite d'être examiné attentivement (bien vérifier cependant l'interaction avec la date de fermeture de la pêche).

Prélèvements d'eau amont : en réponse à la question soulevée de potentiels prélèvements illicites d'eau dans la Cure amont qui ont pu être suspectés cet été, la DDT indique que certaines reconnaissances sont en cours. Elle précise que le niveau de tels prélèvements – qui restent à avérer – ne sera pas à la hauteur des volumes quotidiennement perdus par l'évaporation ni des volumes lâchés quotidiennement pour le débit minimum sortant.

Adaptation de la rédaction des règlements en vigueur : l'intérêt est partagé pour la constitution d'un groupe de travail collégial dédié au toilettage des règlements d'eau et de navigation jugés un peu anciens - à prévoir cet hiver sous le pilotage de l'État ; un comité de pilotage pourra être proposé par la DDT à l'automne. Cet exercice pourra tenir compte des nouveaux usages, des tendances climatiques, des références jugées un peu désuètes ou floues, des rédactions en vigueur, des projets d'activités futures, des niveaux de pêche manquants (interdictions dans l'espace ou en niveau d'eau, niveau de sauvegarde)...

Organisation générale des activités : l'assistance propose que certaines questions liées à l'utilisation de l'espace puisse être examinées sous l'égide du gestionnaire du plan d'eau (CCMSGGL) : amélioration des signalisations autour du lac (règles), occupations parfois abusives du DPF, encadrement des pratiques nautique bruyantes...

Vidange du lac et nuisances olfactives : ces sujets pourront faire l'objet de prochaines réunions de concertation, à partir de la fin de l'année 2019, à l'initiative de la DDT.

Partage de documents : les documents présentés, le compte-rendu ainsi que la bathymétrie complète du lac des Settons seront mis à la disposition du public concerné sur les sites internet des services de l'État¹ et de la communauté de communes Morvan Sommet Grands Lacs².

Communiqué de presse (partagé) sur la situation : possible sans nuire à l'activité (maintien positif de la baignade et de la navigation locale). A proposer éventuellement par la DDT.

Secours incendie : la DDT alertera les services de secours de la situation et en profitera pour les interroger sur le manque éventuel d'une rampe d'accès réservée et adaptée au plan d'eau (localisation, dimensions...).

Surveillance des usagers : l'intérêt d'un garde champêtre assermenté sur le périmètre du lac est évoqué, afin d'assurer la sécurité sur l'eau, autour du lac et veiller à la préservation du site.

Prochaine réunion : jeudi 22 août à 09 heures musée de la petite école Montsauchelles-Settons (courriel DDT de rappel quelques jours avant).

1 - Rubrique : <http://www.nievre.gouv.fr/consultation-mise-a-disposition-du-public-r301.html>

2 - Rubrique : <http://www.morvansommetsetgrandslacs.com/port-de-plaisance-settons.html>